



Formulaire d'inscription Self-défense / Mix boxing Saison 2025

- Joindre 1 photo d'identité & signer le formulaire d'inscription (en conserver un exemplaire)

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Profession :

Adresse :

NPA / Domicile :

Téléphone :

E-mail :

Nom/Prénom du représentant légal (-18 ans) :

Tarifs cours collectifs de date à date :

Le cours d'essai au prix de **CHF 45.-** (déductible uniquement si abonnement annuel).

Les cotisations mensuelles et annuelles ne sont pas cumulables.

Coach-defense propose des formules de Membership que vous pouvez souscrire à tout moment de l'année de date à date :

Nos formules self-défense, MMA & mixboxing:

Prix par mois :

- 75.- par mois

Abonnements 1 à 2 cours par semaine :

Abonnements enfants de 6 ans à 14 ans :

- 3 mois pour 295.-

Abonnements adultes :

- 3 mois pour 350.-

Full access uniquement abonnement annuel : Offre exceptionnelle (Pour plus d'informations, consultez le site www.coach-defense.ch sous l'onglet tarifs :

- 495.- pour les enfants de 6 à 14 ans.
- 650.- pour les adultes dès 15 ans.

Accès à l'ensemble des cours collectifs pour toutes les disciplines (pour le MMA, dès 15 ans).

Important :

Paiement possible en 2 ou 3 fois sur toutes les cotisations annuelles ([frais supplémentaires de 35.-](#) sur les paiements en plusieurs échéances.)

Tout retard de paiement sera suivi d'un rappel avec des frais.

Début du contrat :

Les abonnements sont de date à date et sont valables dès le paiement ainsi qu'à la signature du contrat et les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Cotisations : _

Les cotisations sont payables à l'inscription et au début de chaque renouvellement. En cas de retard dans les paiements, des frais de rappel seront facturés (Fr. 30.- par rappel). Toute cotisation versée à Coach-defense est définitivement acquise, il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année.

En cas de circonstances exceptionnelles menant à la fermeture temporaire de la discipline de self-défense, d'une part, la durée d'absence est reportée, d'autre part, la reprise de l'activité est de la responsabilité de l'élève.

Fermeture et vacances :

Le club Coach-défense est fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés et les ponts.

Assurances :

La self-défense, le mix boxing et le MMA pratiqués avec discipline sont des activités sûres. Toutefois, le Club Coach-defense décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessures, de dommages ou de vol. L'assurance est l'affaire de chaque membre. Les jeunes ne sont pas surveillés en dehors des cours.

Décompte : choisissez votre formule CHF. _____
CHF. _____

La/le soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du présent contrat. Le/La signataire (responsable légal(e)) donne son autorisation pour que les photos et vidéos prises lors d'activités du club, manifestations, entraînements, figurent sur le site internet du club.

(www.coach-defense.ch) ou sa page Facebook.

L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur dont il a pris connaissance.

Par la présente, je demande mon admission à la société Coach-defense.ch de Bulle. Je déclare avoir pris connaissance des règles ci-dessus et je m'engage à les respecter scrupuleusement :

Lu et approuvé le,..... Et lieu _____

Signature (-18 ans, signature du représentant légal) _____